Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 20 (1990)

Artikel: Bénédict Turrettini historiographe des débuts de la Réforme à Genève

Autor: Burckhardt, Andreas

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1002526

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BÉNÉDICT TURRETTINI HISTORIOGRAPHE DES DÉBUTS DE LA RÉFORME À GENÈVE

par Andreas Burckhardt

Comme de nos jours, la publication d'un ouvrage collectif a toujours dépendu du moment où le plus lent des auteurs fait parvenir sa contribution à l'éditeur du recueil. Bénédict Turrettini, professeur de théologie à l'Académie de Genève¹, ne figure point parmi les retardataires de ce genre, au contraire: quand la Compagnie des Pasteurs le charge, en 1618, de rédiger, pour un ouvrage d'histoire préparé à Heidelberg, un récit des débuts de la Réforme à Genève, il s'acquitte de cette tâche en un mois et — qui plus est — avec habileté et discernement.

Le projet de publication qui nécessitait, en si peu de temps, une contribution sur Genève, devait son origine tant au souci de remonter, en ce temps de divisions théologiques, aux sources communes du protestantisme, qu'au désir de résumer l'histoire de son expansion d'une façon quasi encyclopédique. Peu après 1610, Abraham Scultetus, professeur de théologie à Heidelberg, avait conçu l'idée de célébrer le centenaire de la première apparition publique de Martin Luther par un ouvrage qui retracerait, à l'échelle européenne et sous forme d'annales, les débuts et les progrès de la Réforme pendant le siècle allant de 1516 à 1616². Selon l'intention de Scultetus (ou Scultet, pour les

¹ Le portrait le plus récent de Bénédict Turrettini se trouve dans: William A. McComish, *The epigones. A study of the theology of the Genevan Academy at the time of the Synod of Dortrecht*, Alison Park, 1989, pp. 35-39.

² Sur Abraham Scultet et ses ouvrages voir Adolf BENRATH, Reformierte Kirchengeschiche an der Universität Heidelberg im 16. und 17. Jahrhundert, Speyer, 1963 (Veröffentlichungen des Vereins für pfälzische Kirchengeschichte, 91); pour les

francophones), l'histoire de ce développement — dans le sens véritable du mot — devait être suivie d'année en année, à travers tous les pays et toutes les villes retournés à la vraie foi ou touchés par elle. Tour à tour, les décennies successives feraient chacune l'objet d'un volume, jusqu'à l'achèvement de la série complète de dix volumes.

Pourquoi cette idée de procéder par tranches de dix ans, par des unités chronologiques qui étaient sans signification pour l'épanouissement du mouvement protestant depuis Martin Luther? Autour de 1610, Scultet avait réalisé qu'il était grand temps de faire appel à la «mémoire vivante» de la Réforme, de solliciter les souvenirs et témoignages disponibles³ en dehors du monde des imprimés, si on voulait restituer, aussi complètement que possible, l'histoire du mouvement de la Réforme, le récit — merveilleux aux yeux de l'auteur — de la diffusion et de l'épanouissement progressif de la vraie foi à travers l'Europe entière, de l'Allemagne à la Suède, des Grisons à l'Angleterre. Projet ambitieux, s'il en fut: dans le but de recueillir un corps de documentation historique et de compléter par des témoignages sollicités les lacunes laissées par les histoires et correspondances imprimées, le théologien prolixe et entreprenant de Heidelberg avait été amené à visiter les archives des villes voisines et à chercher l'aide et la collaboration des collègues vivant dans d'autres centres du protestantisme⁴. C'est donc par l'ampleur de l'entreprise, par l'envergure européenne de la thématique abordée que s'explique la nécessité de procéder par étapes, de constituer morceau par morceau l'ensemble de la documentation qui devait retracer, dans sa version finale, l'essor de la Réforme pendant le siècle écoulé depuis les premières manifestations de la pensée luthérienne. Si l'intention de tenir compte de tous les pays protestants et celle de les traiter de façon synchronique nécessitait une publication échelonnée de l'ouvrage, le désir de présenter ce premier siècle dans sa totalité suggérait une périodisation schématique, une structuration simple plutôt que de futiles efforts de rechercher, pour une matière si abondante et si diverse, un principe de périodisation valable pour l'ensemble.

raisons du choix de l'année 1516 comme date initiale ibid., p. 32.

³ Abraham Scultetus, Annalium Evangelii passim per Europam decimo quinto (sic) salutis partae seculo renovati decas prima..., Heidelberg, 1618, dédicace, f. 5r.

⁴ BENRATH, op. cit., p. 27 et suiv.

Comment s'informer sur les débuts de la Réforme à Genève? C'est en préparant le deuxième volume des *Annales Evangelii... renovati*⁵ que Scultet a dû se poser cette question, puisque la première décennie (de 1516 à 1525) ne l'avait pas conduit à s'interroger sur la vie religieuse des Genevois. Mais le volume en chantier devait englober l'année 1535, moment de la victoire définitive des Evangéliques à Genève. Il fallait donner à la ville de Calvin la place et le rang qui lui revenaient, à plus forte raison dans un ouvrage conçu à Heidelberg, bastion du calvinisme, et d'autant plus que dans les volumes suivants l'éclat et le rayonnement du calvinisme seraient à étaler avec aplomb.

A ce moment de ses préparations, Scultet s'est trouvé devant une carence d'informations. Dans son autobiographie, il dira de ses enquêtes historiques: «Mit den ersten Jahren, die weit von unserer Zeit abgesondert, ist es etwas schwer zugangen»⁶. C'est peu dire si l'on songe au brouillard qui enveloppait, pour un lecteur au tournant du XVI^e siècle, l'histoire de Genève et, en particulier, celle des luttes finales contre l'évêque et de l'adoption de la foi nouvelle par les Genevois. Certes, il était aisé de se procurer des livres sur la Genève de Calvin et de Théodore de Bèze, mais que faire lorsqu'on souhaitait connaître l'histoire des années antérieures? Deux opuscules venaient de paraître au moment où Scultet se mit à la tâche, mais à part le fait qu'ils furent publiés en français, langue que Scultet ignorait probablement, ni la démonstration juridico-politique de Jean Sarasin ni la diatribe sulfureuse de Jeanne de Jussie, religieuse expulsée, ne pouvait répondre aux besoins de l'historien réformé cherchant un récit chronologique⁷. Alors qu'il pouvait dépouiller, sur l'histoire de la Réforme dans d'autres villes et pays, une littérature déjà considérable — Sleidan, Capiton sur la vie d'Œcolampade, Myconius sur celle de

⁵ Abraham Scultetus, Annalium passim per Europam decimoquinto (sic) salutis partae seculo renovati decas secunda..., Heidelberg, 1620. Cité désormais: Decas secunda. Ce volume, qui traite les années 1526 à 1535, est muni d'une préface datée du 24 août 1620 à Prague.

⁶ «Pour les premières années, très éloignées de notre temps, les difficultés furent assez grandes»; *Die Selbstbiographie des Heidelberger Theologen und Hofpredigers Abraham Scultetus (1566-1624)*, éd. Gustav Adolf Benrath, Karlsruhe, 1966 (Veröffentlichungen des Vereins für Kirchengeschichte in der evang. Landeskirche in Baden, 24), p. 74.

⁷ (Jean Sarasin), Le citadin de Genève ou response au cavalier de Savoye, Paris (Genève), 1606; Jeanne de Jussie, Le levain du calvinisme, ou commencement de l'hérésie à Genève, Chambéry, 1611.

Zwingli, Buchanan sur l'Ecosse, Ubbo Emmius sur la Frise, Chytraeus sur la Saxe, Crusius sur la Suède, Bonnus sur Lübeck, Wurstisen sur Bâle, Hamelmanus sur Oldenbourg⁸ —, alors que bien des archives et les collègues dans les villes allemandes et suisses suppléaient à quelques lacunes de documentation⁹, Genève faisait figure d'énigme. Trouver un texte utilisable sur Genève avant l'arrivée de Calvin nécessitait — Scultetus dut vite le comprendre — une démarche particulière. Il ne tarda pas longtemps à la faire.

Dans leur séance du 2 janvier 1618, les pasteurs et professeurs genevois se penchent sur la lettre par laquelle Scultet demande «à un particulier de la Compagnie communication de l'histoire de Genève despuis la reformation et restablissement de la Religion» 10. Que la demande vienne de la part d'un professeur d'une université calviniste n'affaiblit point la méfiance que les Genevois nourrissaient à l'égard de toute publication sur la République et son Eglise. En se rappelant l'interdit officiel dont pâtissaient les chroniques de François de Bonivard et de Michel Roset, les pasteurs décident d'obtenir l'assentiment du Conseil, c'est-à-dire «d'en comuniquer avec Monsr le Syndicque afin de ne rien faire sans l'advis et consentement de Messieurs en affaire de telle conséquence». On ignore si elle fut en effet jugée telle par les magistrats; les Registres du Conseil se taisent là-dessus. De son côté, la Compagnie ne souhaitait pas attendre le résultat d'éventuels pourparlers avec les magistrats. C'est séance tenante qu'elle chargea le plus jeune des professeurs de théologie, Bénédict Turrettini, de préparer un texte adéquat, car comment s'expliquer, sinon par une décision immédiate, qu'un mois plus tard déjà, Turrettini ait pu soumettre à ses collègues un «recueil de l'histoire de Genève»?¹¹ A sa demande, il est décidé que «quelques uns de la Compagnie» examineront avec lui le résultat de ses efforts 12. Sans aucun doute, ce mandat d'historiographie urgente a pesé lourd dans les occupations du professeur de théologie; deux mois plus tard,

⁸ Sources indiquées par Scultet lui-même; sa documentation est discutée par BENRATH, *op. cit.*, p. 29 et suiv.

⁹ *Idid.*, p. 30 et suiv.

¹⁰ Archives d'Etat de Genève, Registres de la Compagnie des Pasteurs, 6, p. 218.

¹¹ *Ibid.*, p. 223, séance du 6 février 1618.

¹² Pourtant, les registres de la Compagnie ne révèlent pas la suite donnée à cette décision.

il demandera à la Compagnie d'être dispensé d'une part de ses obligations de prédicateur et d'enseignant, afin de pouvoir se consacrer pleinement à la réfutation du jésuite Pierre Coton¹³. Vu la multitude de ses mandats et la brièveté de sa vie, il est peu probable que Bénédict Turrettini ait eu l'occasion ou l'intention de revenir à son texte de 1618. Ecrit rapidement, l'*Initium et progressus reformationis quae facta est Genevae* fut probablement expédié à Heidelberg sans tarder. Il paraîtra en 1620, dans le deuxième volume des *Annales* de Scultet ¹⁴, et sera republié au début du XVIII^e siècle ¹⁵.

Vu la tâche exigeante que s'était imposée le théologien de Heidelberg, on imagine sans peine le soulagement et la joie qu'il a éprouvés en recevant le texte de son lointain collègue: en effet, sa demande lui avait valu, en peu de temps, trente pages écrites dans un latin nuancé et concis, parfois un peu lourd, un récit succinct traversant les années 1530 à 1535, des premières affirmations de la pensée luthérienne jusqu'à la suppression de la messe par les autorités — un texte propre à être inséré, sans retouches, dans un ouvrage consacré à l'histoire de la Réforme dans l'Europe entière.

En effet, Scultet aurait pu renoncer à tout remaniement s'il n'avait pas été tenu, depuis son premier volume, d'adapter tous les textes à la structure annalistique du recueil, de les découper en plusieurs tranches pour les incorporer dans les différentes années formant chacune le contenu d'un chapitre. Certes, ce travail de couturier a privé le récit continu de Turrettini de son entrain et d'une partie de sa cohérence; en revanche, Scultet a profité de chaque retour du thème genevois pour signaler le nom de l'auteur de ces pages et pour lui donner la parole avec l'expression d'une vive admiration: «Summam rei narrabo verbis Benedicti Turretini, Theologi Genevensium clarissimi...», «Benedicti Turretini amicissimi fratris narrationem pertexuero» ¹⁶.

Par ailleurs, le rédacteur s'est peu manifesté: dans la mesure où la collation du texte imprimé avec les deux manuscrits genevois 17 de la

¹³ *Ibid.*, p. 236, séance du 17 avril 1618.

¹⁴ *Decas secunda*, pp. 382-385 (pour 1532), 395-399 (pour 1533), 431-440 (pour 1534), 466-479 (pour 1535).

¹⁵ Hermann Von Der Hardt, *Historia literaria Reformationis*, 5^e partie, Francfort, 1717, pp. 180b-182, 183b-184, 191b-193, 198b-201.

¹⁶ Decas secunda, pp. 431, 466; cf. p. 395.

¹⁷ 1.: Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Ms. suppl. 29, pp. 515-541,

même période permet d'en juger, Scultet a introduit tantôt de légères corrections, tantôt de petites erreurs, toutes de peu de conséquence ¹⁸. Il a supprimé la parenthèse où Turrettini, en reprenant une expression du chroniqueur Michel Roset, remercie Dieu d'avoir amené les Bernois à faire œuvre de sage-femme pour la Réforme à Genève ¹⁹. Dans l'ensemble, toutefois, il convient de parler d'une reprise fidèle du texte livré par Turrettini.

Pourtant, une exception de taille reste à retenir: pour ne pas déranger l'ordre chronologique du recueil, Scultet ne s'est pas gêné de supprimer, dans leur totalité, les pages d'introduction générale que Turrettini avait mises en tête de son texte 20. Ignorant l'étroite structure conçue par Scultet 21, il avait jugé utile d'initier le lecteur étranger aux préliminaires dont dérivait l'épopée de la Réforme, et à l'arrière-fond de son déroulement. Avant d'en venir aux épisodes, ne fallait-il pas décrire la longue lutte de la ville contre le duc, le comportement ambigu de l'évêque, les nouvelles alliances avec Berne et Fribourg, les tensions qui divisaient les Genevois sous l'impact de ces forces contraires? De cette introduction très concentrée, mais exposant tous les éléments nécessaires pour la compréhension du récit, Scultet n'a rien retenu. Ainsi, le lecteur qui vient de lire un passage sur les activités de Jules César Scaliger à Agen et dans le Toulousain, est

et 2.: *ibid.*, Société de Lecture, Brochures genevoises 130, f. 160-173. Je remercie M. Jean-Daniel Candaux d'avoir bien voulu me signaler l'existence de ce deuxième manuscrit. Aucun des deux manuscrits n'est de la main de Turrettini; le deuxième doit être une copie du premier puisqu'il répète inutilement la note marginale par laquelle le premier copiste avait renvoyé à une page précédente de son recueil de documents relatifs à l'histoire de Genève. Sur le contenu et l'auteur du recueil où figure le 2^e manuscrit voir Paul-F. GEISENDORF, *Les annalistes genevois du début du dix-septième siècle. Savion, Piaget, Perrin. Etudes et textes*, Genève, 1942 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 37), p. 185 et suiv. Le manuscrit mentionné par François Turrettini date du XVIII^e siècle; *Notice biographique sur Bénédict Turrettini*, Genève, 1871, p. 58.

les corrections concernent, avant tout, l'orthographe et la ponctuation; dans quelques cas, Scultet a apporté des retouches de style. Parmi les erreurs, quelques-unes défigurent le sens de la phrase originale: «prohibetur» (*recte*: «perhibetur»), «armis» (*recte*: «animis»), «postulaverant» (*recte*: «postularat»), «amplissimae» (*recte*: «amplissimo»), *cf. Decas secunda*, pp. 385, 397, 398, 435 et manuscrit 1, pp. 520, 522, 523, 528.

¹⁹ Manuscrit 1, p. 521; cf. Decas secunda, p. 396.

²⁰ Manuscrit 1, pp. 515-517; *cf.* la traduction française fournie par François TURRETTINI, *op. cit.*, pp. 58-60.

²¹ Il est peu probable que Turrettini ait pu en prendre connaissance: il accepte sa tâche d'historiographe le 2 janvier de l'année où paraît la *Decas prima* des *Annales*.

confronté, de façon abrupte, à quelques phrases sur l'indignation générale des Genevois contre leur évêque²². La dernière ligne de Turrettini, l'évocation de la Réforme accomplie à Genève, est suivie, sans transition aucune, par des détails sur l'évangélisation du Wurtemberg²³.

On ignore si la collaboration du professeur genevois devait être sollicitée également pour les volumes suivants de l'ouvrage. Sans aucun doute, Scultet se rendait compte que les témoignages sur la vie de Calvin et les lettres imprimées du Réformateur lui rendraient la tâche plus facile dès qu'il aborderait la «troisième décade», l'histoire de la Réforme européenne à partir de l'année 1536, moment du premier passage de Calvin à Genève. Or, c'était faire les comptes sans la grande politique: le tourbillon de l'aventure bohémienne qui, dès 1619, saisit Scultet et son prince, l'Electeur Palatin, eut raison de la suite de l'ouvrage ambitieux. A Genève, Turrettini et ses collègues suivaient avec anxiété la fortune du Prince Electeur élu roi de Bohême par les protestants hostiles aux Habsbourg, le départ du Prince pour Prague et son installation dans la capitale. En octobre 1619, Turrettini écrit à Duplessis-Mornay: «M. Scultet m'escrit d'Heidelberg qu'il partoit pour Bohême ad capessendam coronam. Dieu fait miracles à ce coup»²⁴. Arrivé à Prague où il sera établi comme prédicateur aulique du roi calviniste, Scultet fera bientôt, pour l'implantation du culte réformé, des démarches trop radicales et trop brusques pour lui épargner l'hostilité des luthériens et, à plus forte raison, celle des catholiques. Infailliblement, il sera entraîné, avec tous les conseillers et partisans de Frédéric du Palatinat, dans la débâcle générale de ce régime. Le jour même de la défaite militaire à la Montagne Blanche, Scultet s'enfuit de Prague, en laissant ses papiers en proie à ses adversaires. C'est ainsi que s'est perdu, à tout jamais, le manuscrit prétendument achevé des Annales²⁵. Toutefois, il est peu probable qu'un texte historiographique de Turrettini ou d'un autre professeur

²² Decas secunda, p. 382. Tout en étant arrivé à l'année 1532, Scultet a néanmoins choisi de laisser intactes quelques phrases sommaires sur la montée du conflit depuis 1529.

²³ *Ibid.*, p. 479.

²⁴ «Pour saisir la couronne»; Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Ms. suppl. 153, lettre du 18 octobre 1619.

²⁵ Benrath, op. cit., p. 29.

genevois ait péri avec le lot puisque le récit publié fait apparaître l'année 1535 comme une fin triomphale et que pour les décennies suivantes Scultet aurait pu bâtir son récit sur des sources imprimées facilement disponibles. Chassé d'un pays à l'autre, il écrira à la Compagnie des Pasteurs, peu avant son arrivée en Frise où il passera le reste de ses jours: «... adflictum ... Ecclesiae Palatinae statum vestris precibus commendo. Eo redacti sumus, ut nisi ... summus rerum arbiter nobis succurrat, actum de nobis est» ²⁶.

Certes, on peut déplorer le caractère inachevé des *Annales Reformationis* si on pense à l'intérêt que la série complète aurait pu représenter pour les lecteurs d'alors, les protestants soucieux de disposer d'un manuel enrichi de documents originaux, souvent non publiés, qui mettait à portée de main l'épanouissement de la Réforme à travers les pays européens. Par contre, force est de constater que pour les connaissances historiques des générations suivantes, même l'ouvrage complet aurait vite perdu de son utilité: nées d'une intention naïve, conçues comme simple compilation polyvalente, les *Annales* pâtissent du découpage en années et, ce qui est pire, du fait qu'elles ne font pas apparaître l'interdépendance des mouvements et progrès du protestantisme d'un pays et d'une ville à l'autre.

Toutefois, pour un recueil offrant des survols sommaires mais bien étayés, Turrettini avait fourni un texte idéal: obligé de travailler rapidement, il a choisi de reconstituer le fil des événements principaux et de montrer, à chaque tournant, leur orientation immanquable vers l'heureuse issue, l'adoption de la Réforme par les autorités et le peuple de Genève. Mais à qui s'adresser, en 1618, pour obtenir une image fidèle des événements allant de 1532 à 1535? Turrettini signale les noms de certains auteurs consultés: Jeanne de Jussie lors d'une réfutation sommaire, mais mordante de son récit publié quelques années plus tôt²⁷, Antoine Froment lors d'un renvoi à une de ses *Deux épîtres préparatoires* de 1554²⁸, et l'auteur anonyme du fascicule

²⁶ «Je vous engage à prier pour l'état lamentable de l'Eglise palatine. Nous sommes réduits à un niveau où c'en est fait de nous si le Juge suprême de toutes les choses ne vient pas à notre aide»; Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Ms. fr. 424, f. 56, lettres non datée (septembre 1622); *cf. Die Selbstbiographie, op. cit.*, p. 97.

²⁷ Decas secunda, p. 433 et suiv.

²⁸ *Ibid.*, p. 431.

décrivant la disputation qui avait opposé, fin janvier 1534, le docteur Guy Furbity à Guillaume Farel²⁹. De ces sources imprimées, seule la troisième pouvait être d'une valeur réelle pour Turrettini puisque le déroulement de cette disputation ne lui aurait été fourni ni par un autre livre publié ni par une des chroniques disponibles. Notons au passage que ce texte dû à Farel lui-même est toujours attribué, par Turrettini, au notaire impartial et équitable derrière lequel s'était caché le réformateur³⁰.

Pourtant, cette maigre récolte parmi les imprimés était loin d'être suffisante pour un tableau tel que le souhaitait le professeur de Heidelberg. C'est une véritable chronique qu'il fallait à Turrettini, et ce n'est pas chez le prolixe Antoine Froment, mais chez le pondéré Michel Roset qu'il a trouvé la mine d'or facile à exploiter sans trop d'égarements³¹. En effet, c'est dans la chronique de l'ancien magistrat que Turrettini a puisé les éléments constitutifs de son bref récit, et ce choix était judicieux. Car aucune autre chronique abordable à l'époque ne lui aurait fourni un récit aussi complet, aussi sobre et impartial des années qui étaient à traiter. Comme il ressort d'une comparaison détaillée des deux textes, Turrettini a suivi Roset de près, en transposant le langage laconique de son auteur dans un latin élégant et fleuri derrière lequel personne ne soupçonnerait la narration rectiligne et pragmatique du chroniqueur.

Toutefois, le texte de Turrettini ne se limite point à une simple paraphrase des pages de Roset, dont la retenue en matière de religion ne reflète guère la profondeur de la scission entre papistes et luthériens. Pour l'ouvrage envisagé par Scultet, il fallait plus de lustre et, avant toute chose, il fallait la démonstration d'un processus orienté vers sa conclusion glorieuse. Turrettini en était bien conscient, et l'obligation, ou le désir, de s'acquitter rapidement de sa tâche, l'a vite

²⁹ Ibid., p. 433 (Guillaume FAREL), Letres certaines daucuns grandz troubles et tumultes advenuz a Geneve..., (Neuchâtel, 1535).

³⁰ *Ibid.*, p. 433; *cf.* Paul-F. Geisendorf, *Bibliographie raisonnée de l'histoire de Genève. Des origines à 1798*, Genève, 1966 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 43), nº 4183.

³¹ Michel Roset, Les chroniques de Genève, éd. Henry Fazy, Genève, 1894. Toutefois, Turrettini n'a point omis d'avoir recours à la chronique d'Antoine FROMENT, Les actes et gestes merveilleux de la Cité de Genève..., éd. Gustave Revilliod, Genève, 1854. Il en a tiré, avant tout, des détails sur les événements que Froment a décrits en tant que témoin oculaire.

amené à des décisions judicieuses: pour la charpente indispensable, la chronique de Michel Roset ferait l'affaire, pour le resserrement du récit ainsi que pour son interprétation sub specie aeternitatis, il fallait y mettre du sien. C'est donc avec beaucoup de discernement que Turrettini a dépouillé la chronique: tantôt il en a condensé le texte, tantôt il en a supprimé des morceaux entiers, et partout il est intervenu pour aligner le récit sur les objectifs de l'ouvrage auquel il était destiné. Ainsi, on trouve réduites à leurs grandes lignes, sommaires mais suggestives, les descriptions détaillées dont se compose, chez Roset, la fresque des tensions et conflits déchirant la bourgeoisie, opposant les partisans de l'évêque et des Fribourgeois à tous ceux qui commençaient à professer la nouvelle doctrine. De même, on constate que sont coupées, chez Turrettini, les pages de Roset sur les négociations avec les Cantons suisses, sur plusieurs tiraillements entre le duc et Genève, sur quelques-unes des émeutes dans la ville³², sur les différents incidents militaires, toujours au bénéfice d'un récit sommaire, mais fidèle de la chaîne des événements. A un certain moment, en plein récit, Turrettini se rappelle à lui-même l'ordre des priorités choisies: «Sed res bellicas — alterius enim instituti sunt missas facio; Papatus ruinas, & incrementa Evangelii in urbe spectemus»³³.

Malgré les coupures apportées au texte de Roset, il serait faux de croire que Turrettini ait présenté les *incrementa Evangelii* de façon isolée, qu'il les ait placés au-dessus de la mêlée comme dans un tabernacle. Tout au contraire, le cadre dans lequel se répand l'évangélisme est retracé de façon concrète et vivante, si bien que n'importe quel lecteur suédois ou transylvain devait comprendre que les Genevois avaient été déconcertés par une situation politiquement ambiguë et militairement dangereuse, qu'ils avaient été divisés jusqu'à un degré d'ébullition où les rumeurs et exaspérations éclataient, à tout

³² Ce procédé comportait le risque de créer des erreurs ou des imprécisions; ainsi, en supprimant l'incident du 26 mars 1533 pour passer tout de suite à l'émeute du 28 et aux décisions du 30 mars, Turrettini a effacé le passage du Petit Conseil au Deux Cents, pour ne rien dire du rôle intermédiaire des Soixante; *cf. Decas secunda*, p. 396 et suiv., ROSET, *op. cit.*, pp. 169-171, et Henri NAEF, *Les origines de la Réforme à Genève*, vol. 2, Genève, 1968, pp. 398 et suiv., 406.

³³ «Mais je laisse de côté les affaires de guerre, car elles sont d'un autre propos; regardons plutôt l'écroulement du papisme et l'épanouissement de l'Evangile dans la ville»; *Decas secunda*, p. 468.

moment, en rixes et en émeutes. De même, Turrettini ne passe sous silence ni les débats sur la distinction souvent délicate entre juridiction épiscopale et autonomie citadine³⁴, ni le fait que l'évêque s'appuyait de plus en plus sur le duc et vice versa. Grâce à la maîtrise d'un auteur capable de tout signaler sans tout dire, la foi évangélique est montrée comme un mouvement prenant racine, de façon insidieuse, dans une ville encerclée, menacée, extrêmement vulnérable.

Rempli de détails illustrant cette situation, montrant clairement les litiges et les luttes renforcés ou déclenchés par la question religieuse, le texte de Turrettini est donc loin de se limiter à une démonstration pieuse. Ainsi, les Genevois n'apparaissent pas, dans ces pages, comme les protagonistes héroïques d'un combat unanime contre l'évêque et ses officiers. Le lecteur rencontre, à part les foules accourant aux prêches d'Antoine Froment et de Guillaume Farel, les partisans fervents de la religion établie, les magistrats pris au dépourvu par un mouvement compromettant les relations délicates avec le duc, les croyants attachés à des pratiques de dévotion alimentées par la confiance en plusieurs phénomènes miraculeux et bénéfiques. L'incertitude, la crainte, la pusillanimité des croyants, les tergiversations et hésitations des magistrats ne sont point absentes de ces pages, tout comme elles ne le sont pas du texte de Michel Roset.

Quel est l'apport de Bénédict Turrettini à cet opuscule? N'aurait-il que le mérite d'un rédacteur habile, d'un latiniste plagiaire de Michel Roset, d'un astucieux adaptateur? D'un côté, c'est certainement dans la sélection judicieuse des faits et dans leur présentation à l'attention du public international que réside une qualité majeure de cette prestation. Mais ce n'est pas tout: à plusieurs reprises, Turrettini a arrêté le cours du récit pour intervenir avec une interprétation de l'épisode qu'il vient de relater, pour en démontrer le rôle indispensable dans la marche irrésistible vers le but prédéterminé. Dans ces commentaires occasionnels, les réflexions d'ordre politique sont mêlées aux considérations purement religieuses, dans l'intention de faire apparaître que, malgré des détours douloureux, tout favorisait l'heureuse issue. L'expulsion de Farel n'était-elle pas suivie, sans interruption, de l'arrivée du jeune Antoine Froment et des débuts de

³⁴ Decas secunda, pp. 398, 431.

son école d'où se répandait la vraie parole? 35 La combourgeoisie avec les Fribourgeois, annulée à leur demande, n'avait-elle pas permis d'établir ce degré de liberté qui, peu plus tard, ouvrait la porte à la vraie religion?³⁶ Les Bernois n'avaient-ils pas œuvré dans le même sens lorsqu'ils exhortèrent le Conseil et les magistrats à ne tolérer aucune diminution des droits politiques de la ville?37 La dernière émeute des catholiques et la découverte, dans les papiers d'un secrétaire épiscopal, d'un projet d'asservissement n'avaient-elles pas incité les autorités à une sévérité exemplaire au seul nom de la patrie et de sa liberté, bien que la vieille religion fût encore loin d'être estompée? 38 C'est par des insertions de ce genre que Turrettini fait apparaître, dans ces épisodes et dans bien d'autres, la main de Dieu ou, à la rigueur, les ruses de Satan qui finissent par servir la cause du Seigneur. Les renvois à la direction et aux interventions de Dieu sont discrets — un simple «non sine numine»³⁹ peut suffire pour évoquer l'omniprésence divine; toutefois, c'est par ces quelques coups de pinceau en couleurs célestes que Turrettini réussit à baigner les événements dans la lumière d'un développement prédéterminé par Dieu, d'un épanouissement en méandres, mais secouru à la fois par des forces hostiles et par des facteurs favorables dont la conjoncture, issue de la volonté divine à chaque tournant de l'histoire, ne pouvait que faire avancer la cause de la vraie foi. Avant de terminer son récit par la citation de la devise adoptée en 1536, Turrettini fournit sa conclusion personnelle: s'il est vrai que le Conseil s'était finalement vu obligé de suivre les Evangéliques en tant que défenseurs inconditionnels de la liberté politique⁴⁰, ce revirement était dû, en premier lieu, aux obstacles que Satan avait jetés sur la voie de la vérité: la haine implacable de l'évêque, la dépravation irrémédiable du clergé, la malice invétérée des Savoyards⁴¹. Devant ce tableau où la situation politique de la ville joue un rôle si important, on est tenté de

³⁵ *Ibid.*, p. 385.

³⁶ Ibid., p. 438.

³⁷ *Ibid.*, p. 398.

³⁸ Ibid., p. 436.

³⁹ «Non sans assistance divine», *ibid.*, p. 436.

⁴⁰ Ibid., p. 439.

⁴¹ *Ibid.*, p. 440.

constater deux choses: Turrettini a attribué peu de poids à la foi évangélique elle-même, à sa persuasion et à son rayonnement dans une population avide d'une religion moins formaliste et plus immédiatement accessible; de même, le portrait de la ville encerclée, fière de son autonomie, mais déchirée entre des voisins plus puissants, ne manque pas de rappeler, chez ce fils d'émigrants, le sort qu'avait connu la patrie de ses ancêtres, la Cité-République de Lucques. Certes, seize ans après l'Escalade, Turrettini a peint son tableau avec la ferveur d'un bon Genevois, mais il n'est pas exclu que les souvenirs lucquois que lui avait transmis son père, l'aient prédisposé à évoquer plutôt l'émancipation de la république que l'épuration de la foi.

Au cours des temps, l'opuscule de Turrettini a subi un sort ingrat. Alors que les Européens sachant le latin pouvaient connaître, depuis 1620, les débuts de la Réforme à Genève à travers le texte de Turrettini⁴², les Genevois, épris de la figure écrasante de Calvin et de sa renommée internationale, ne semblent pas avoir pris connaissance de ces pages par lesquelles la chronique de Michel Roset fut insérée, partiellement, dans l'historiographie généralement accessible 43. Au centenaire de la Réforme en 1635, le recteur Frédéric Spanheim, ancien élève de Scultet à Heidelberg, relate l'histoire des mêmes années 1530 dans un sermon dont le style précieux et pompeux fait pâlir le latin plus mesuré de Turrettini. Lorsqu'il publie ce texte sous le titre Geneva restituta, Spanheim ne signale pas les sources utilisées⁴⁴; et c'est ainsi que même trois siècles plus tard, son sermon sera toujours répertorié comme le «premier récit connu» 45 parmi les sources imprimées sur l'histoire de la Réforme. De même, Henri Naef fera passer Spanheim avant Turrettini quand il se référera aux «anciens

⁴² Pour les lecteurs de langue allemande, une traduction fut publiée en 1624; BENRATH, *op. cit.*, pp. 28, 139.

⁴³ Encore de nos jours, la Bibliothèque publique et universitaire ne possède aucun des deux volumes des *Annales Reformationis*.

⁴⁴ Il est difficile à dire dans quelle mesure Spanheim s'est appuyé sur Turrettini, car la différence entre le style des deux auteurs rend toute comparaison presque illusoire. Toutefois, plusieurs détails retenus par Spanheim et absents du texte de Turrettini permettent de croire que l'orateur de 1635 a puisé, avant tout, dans la chronique de Michel Roset. D'autre part, il est inconcevable que Spanheim, venu de Heidelberg et élève et successeur de Turrettini, n'ait pas connu le récit publié en 1620.

⁴⁵ Geisendorf, op. cit., nº 1343, cf. nº 1356; cf. Charles Borgeaud, Histoire de l'Université de Genève. L'Académie de Calvin 1559-1798, Genève, 1900, p. 351.

auteurs» du XVIIe siècle 46. L'auteur du premier livre publié sur l'histoire de Genève, Jacob Spon, ne cite pas Turrettini parmi les rares sources qu'il indique; toutefois, l'existence de ce texte n'a pas pu échapper à son attention, d'autant moins qu'il était privé de tout accès aux archives genevoises⁴⁷. Chez les historiens du XVIII^e siècle, l'ouvrage de Turrettini commence à resurgir de l'obscurité, mais seulement comme source s'ajoutant aux livres de Spanheim et de Spon et aux documents manuscrits auxquels les auteurs de l'histoire de la Réforme en Suisse avaient su trouver accès. Et encore, ce ne sont pas les Genevois qui font figure de proue dans l'histoire de cette réhabilitation. Dans les Helvetische Kirchengeschichten de 1708, le Zurichois Johann Jakob Hottinger se réfère fréquemment à un manuscrit du texte de Turrettini, surtout pour l'évocation de détails introuvables chez Spanheim, Spon ou, à plus forte raison, chez les auteurs d'ouvrages sur la Genève de Calvin — c'est la dernière instance d'une utilisation indirecte de la chronique de Michel Roset par le biais du récit de Turrettini⁴⁸. Quelque vingt ans plus tard, le Vaudois Abraham Ruchat se procurera, pour les chapitres consacrés à l'histoire de la Réforme à Genève, un fonds de documentation sans précédent; y figurent, hormis les rares ouvrages imprimés, des manuscrits de Bonivard, Roset, Savion ainsi que celui de Turrettini, pour des références apparemment reprises de Hottinger⁴⁹. Cependant, pour sa description des événements genevois des années 1532 à 1535, Ruchat s'est basé, à maintes reprises, sur la première édition du texte

⁴⁶ NAEF, op. cit., vol. 2, p. 318, n. 2.

⁴⁷ Jacob Spon, *Histoire de la ville et de l'estat de Genève* (Lyon, 1680, 1682), Genève, 1730, réimpression Genève, 1976, 2 vol., avec une introduction de Jean-Daniel Candaux. Pour quelques pages (vol. 1, pp. 196-222), Spon semble avoir suivi Turrettini de très près, avant de fournir un récit plus détaillé qui peut avoir été alimenté par le discours de Spanheim ou par une source manuscrite. Certains manuscrits historiques du fonds collectionné par Jacques Godefroy avaient été mis à la disposition de Spon, voir l'introduction, VII. Tel qu'il est actuellement conservé aux Archives d'Etat, ce fonds ne comporte pourtant pas le texte de Turrettini.

⁴⁸ Johann Jakob Hottinger, *Helvetische Kirchengeschichten*, vol. 3, Zurich, 1708, pp. 655u-697h, *passim*. Aux passages 655(u), 659(z), 680(t,u,y), 682(h,l), 692(k), le manuscrit appelé «Turrett.Ref.Genev.Msc.» est signalé comme la seule référence pour les aspects retenus par Hottinger.

⁴⁹ Abraham RUCHAT, *Histoire de la Réforme de la Suisse...*, vol. 1, Genève, 1727, préface, XXIV et suiv. Pour l'emploi du manuscrit de Turrettini, voir vol. 2, 1727, p. 275, vol. 4, 1728, p. 315 (renvois à l'introduction coupée par Scultet).

de Turrettini dans les *Annales* de Scultet⁵⁰. Du côté des Genevois, l'oubli est resté complet, malgré la réédition des *Annales* en 1717⁵¹: Bénédict Pictet publie un sermon sur les années 1530 sans indiquer ses sources genevoises⁵², Jean-Antoine Gautier n'inclura pas Turrettini dans sa liste d'auteurs allant de Bonivard et Froment à Spon et Leti⁵³, et pour Jean Senebier, auteur de l'*Histoire littéraire de Genève* publiée en 1786, l'opuscule de Turrettini est resté à l'état de manuscrit⁵⁴. Au XIX^e siècle encore, un membre de la famille Turrettini, biographe de Bénédict, ignore l'existence de l'édition de 1620 et celle des manuscrits latins conservés à Genève⁵⁵.

Il est vrai que les publications faites aux XVIIIe et XIXe siècles — celles des histoires de Ruchat et de Gautier, des chroniques de Bonivard, Froment, Roset — ont privé l'essai de Turrettini de l'intérêt qu'il avait eu pour des lecteurs osant s'intéresser à l'histoire de Genève dans un temps où tous les textes historiographiques, même ceux écrits à l'instigation des autorités, étaient scrupuleusement gardés sous serrure. Cet ostracisme traditionnel a-t-il frappé également la chronique de Turrettini? Etait-elle jugée assez véhémente pour provoquer des protestations de la part du duc? Y avait-il à redire à l'ouvrage d'un professeur aussi réputé que Bénédict Turrettini?

C'est peu probable. D'abord, le mode de publication prévu par Scultet était de nature à soustraire ce premier récit imprimé de la Réforme pré-calvinienne à l'attention des Genevois et de leurs ennemis, vrais ou imaginaires: noyé au milieu d'un recueil hétérogène publié en Allemagne, avec le nom de l'auteur indiqué seulement en marge du texte, le petit ouvrage de Turrettini passait facilement inaperçu. Tout porte à croire que c'est pourquoi, en 1618, on n'a pas vu d'inconvénient à ce qu'il soit imprimé.

⁵⁰ *Ibid.*, vol. 4, p. 325 et fréquemment dans le 5° volume (1728), où le sermon historique de Spanheim n'est cité que deux fois (pp. 39, 73).

⁵¹ Voir note 15.

⁵² Bénédict PICTET, Geneva reformata, in: Tres orationes in quibus legentur Genevae et Helvetiae reformatio..., Genève, 1720, p. 87 et suiv. Pictet ne renvoie qu'à Alexandre Morus, auteur d'un discours sur Calvin publié en 1648.

⁵³ Jean-Antoine Gautier, *Histoire de Genève, des origines à l'année 1691*, vol. 2, éd. Alfred Cartier, Jacques Mayor, Genève, 1896, pp. 4-6.

⁵⁴ Vol. 2, p. 138. L'erreur est reprise par le *Livre du Recteur*, vol. 6, éd. S. Stelling-Michaud, Genève, 1980, p. 87.

⁵⁵ Voir note 17.

En outre, l'Eglise de Genève était alors confrontée à des problèmes bien plus inquiétants: des controverses comme celles avec le Père Coton occupaient les esprits, les calvinistes hollandais se livraient des batailles doctrinales qu'on se proposait de terminer, la même année encore, au grand synode de Dordrecht où l'Académie déléguera deux de ses professeurs. Il y allait, en ces mois mêmes, du prestige de la Réforme de Calvin et de son rayonnement international. Face à ces difficultés, les Genevois n'étaient guère disposés à faire grand cas d'un texte historique qui rappelait des années bien lointaines, les années où la propagation de l'Evangile pur devait tout aux disciples de Martin Luther et de Huldrych Zwingli.